

Compte Rendu du Conseil Communautaire du 25 Juin 2010

L'an deux mil dix, le vendredi vingt cinq juin à dix neuf heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis dans la grande salle de la mairie de l'Isle Adam sous la présidence de Monsieur PONIATOWSKI.

Etaient présents :

Monsieur Axel PONIATOWSKI, Président
MM. Roland GUICHARD, Joël BERNIOT, Pierre BEMELS, Didier DAGONET, Bruno MACE, Jean DELIGNIERES (Vice - Présidents).
Mmes et Mrs. Hubert TARDIF, Chantal VILLALARD, Philippe LEBALLEUR, Claudine MORVAN, Michel PASSANT, Jacques CORMERY, Jean-Paul HUNAULT, Loïc LE BIHAN, Michel MANCHET, Michèle BOUCHET, Corinne VASSEUR, Albert ALFANDARI, José LOHYER, Christian DEGHAÏE, Anne-Marie LAMBEL.

Etaient absents représentés :

Mme Danielle PORTHE pouvoir à Mme Claudine MORVAN
Mr Jean-Dominique GILLIS pouvoir à Mr Hubert TARDIF
Mme Elodie THABOUREY pouvoir à Mr Michel PASSANT
Mr Pierre AUSSEL pouvoir à Mr Jean DELIGNIERES
Mme Nicole DODRELLE pouvoir à Mr Roland GUICHARD
Mme Isabelle MULLER-QUOY pouvoir à Mr Joël BERNIOT

Secrétaire de séance : Mr Loïc LE BIHAN

.....

La séance est ouverte à 19 heures

Informations du Président :

Monsieur Le Président présente le Lien n°4 qui vient d'être édité et qui sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres. Il félicite Monsieur DAGONET et les membres de la commission pour le travail accompli.

Il rappelle que la fête de la campagne aura lieu les 09 et 10 octobre 2010. Des manifestations auront lieu dans chacune des communes de l'intercommunalité et du canton. Madame Villalard est chargée de la coordination des actions.

1. Procès verbal de la réunion du 26 mars 2010

Le procès verbal de la réunion du 26 mars 2010 est adopté à l'unanimité.

2. Compte Administratif 2009

Le compte administratif est commenté par Monsieur GUICHARD ; il est demandé au Conseil Communautaire d'approuver les résultats suivants :

- En fonctionnement : un excédent de 352 594.49 €
- En investissement : un déficit de 12 868.20 €

Le résultat global de l'exercice se solde par un excédent de 339 726.29 €

Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité sous la présidence de Monsieur CORMERY, doyen d'âge.

3. Compte de Gestion 2009

Monsieur GUICHARD précise que le compte de gestion établi par le Trésor Public est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Le compte de gestion n'appelle ni remarque, ni observation, il est adopté à l'unanimité.

4. Affectation des résultats

Le Conseil Communautaire approuve l'affectation d'une partie des résultats de la section de fonctionnement 2009 à l'équilibre de la section d'investissement pour un montant de 12 868.20 € porté à l'article 1068 du budget 2010.

5. Décision Modificative n°1

Monsieur GUICHARD présente les modifications budgétaires équilibrées en recettes et en dépenses :

- En fonctionnement pour un montant de 336 998.00 €
- En investissement pour un montant de 560 060.00 €

Après exposé, la décision modificative n°1 est adoptée à l'unanimité.

6. Fonds de concours voirie 2010

Monsieur BEMELS informe que le fonds de concours voirie 2010 sera financé à hauteur de 20 % maximum des travaux HT et dans la limite du budget. Une subvention est accordée aux communes de Béthemont la Forêt, Champagne sur Oise, l'Isle Adam, Parmain, Presles et Villiers Adam.

7. Harmonie intercommunale

Monsieur DAGONET explique que les musiciens de l'Harmonie sont plus nombreux. Les anciens locaux ne sont plus adaptés. La ville de l'Isle Adam propose à l'Harmonie une salle plus spacieuse située rue Chantepie Mancier. Cette salle sera toujours mise à disposition à titre gratuit par la ville.

Afin d'aménager cette salle au mieux, il convient de réaliser des travaux qui s'élèvent à hauteur de 10 000.00 €. L'Harmonie ne peut financer ces travaux qu'à hauteur de 3 000 €.

Par conséquent, il est demandé au conseil communautaire d'accorder une subvention exceptionnelle à l'harmonie à hauteur de 7 000€, d'accepter la convention établie entre la ville, la Communauté de Communes et l'Harmonie ainsi que d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention.
Après exposé du rapport, celui-ci est adopté à l'unanimité.

8. Marché vidéo-protection

Suite à l'appel d'offre passé le 22 mai 2010, pour la mise en place de système de vidéo-protection sur 4 communes de l'intercommunalité, 21 dossiers ont été retirés et 14 sociétés ont participées à la visite obligatoire sur site.

5 offres ont été remises le 18 juin 2010.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 23 juin et a demandé une négociation des offres de prix. Trois entreprises ont effectuées une nouvelle proposition, les entreprises Forclum, Semeru et Sdel. Après analyse des offres, la société Forclum est la mieux disante. Monsieur GUICAHRD précise que la société retenue utilise du matériel performant qui a fait ces preuves et qui devrait nous satisfaire.

Monsieur PONIATOWSKI s'étonne de la différence de prix entre les sociétés Forclum est une société réputée.

Le démarrage des travaux aura lieu en fin d'année 2010 au plus tôt.

A l'unanimité, le choix de la société FORCLUM pour les lots 1 et 2 a été retenu.

9. Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité, la création d'un poste d'agent administratif de catégorie C à temps non complet de 20 heures, pour permettre le remplacement d'un agent.

10. Rapport d'activités 2009

Monsieur le président présente le rapport d'activités 2009 qui n'appelle pas de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.


Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise
et des Trois Forêts